

L'association CVLV PSR relève un nouveau défi afin de créer un équipement structurant de proximité.

Ce projet répond à un double enjeu :

- Offrir un lieu ressource ouvert à tout participant, visant à renforcer le lien social
- Consolider l'activité et l'emploi local en dotant l'association d'un outil de travail adapté, renforçant son attractivité en milieu rural.

Dans ce cadre nous proposons à chacun de nos adhérents, clients, de participer à cette aventure via l'arrondi « solidaire ».

C'est simple, à chaque fois que vous régler vos factures sur l'une de nos structures quel que soit le mode de paiement vous pouvez choisir de réaliser l'arrondi à l'euro supérieur.

Exemple : facture de 11.41€ vous allez régler 12€ avec l'arrondi soit 0.59€ de don.

L'ensemble de vos dons feront l'objet en fin d'année civile d'un reçu fiscal afin de profiter d'une réduction fiscale.



Pour les familles ayant opté pour le prélèvement merci de bien vouloir remplir l'autorisation ci-dessous

Je soussigné(e).....

Autorise l'association CVLV PSR à procéder à l'arrondi à l'euro supérieur lors du paiement par prélèvement de mes factures.

Pour valoir ce que de droit

Date :

Signature :